110
Juin
Juillet
2024

Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info



p. 4
Actus communales

p. 13
Prévention

p. 15
Initiatives citoyennes

www.grez-doiceau.be

Horaires

Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés le mardi et jeudi).
- Le mercredi après-midi de 14 h à 17 h, pour le service État civil/Population. Attention, cette permanence ne se tient pas durant les périodes de congés scolaires.
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9 h à 12 h.

Il n'y aura pas de permanences le samedi 20 juillet et le jeudi 15 août.

Contacts

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont au Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : **010/84.83.00**
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service communication par courriel à **communication@grez-doiceau.be au plus tard pour le 24 juin** (pour l'édition d'août) **et le 22 août 2024** (pour l'édition d'octobre).

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable

Paul Vandeleene, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1,
1390 Grez-Doiceau

Copyright

Pixabay, Freepik, Pexel, Babar, Administration Communale

Création et mise en page

BaaM Communication Agency

0488/26.05.41
www.baam-aa.be

Sommaire

p 03 Édito
p 04 Actus communales
p 06 Mobilité
p 07 Environnement
p 08 Grez Actions Climat
p 09 Ruralité
p 10 Sport
p 12 Aînés
p 13 Prévention
p 14 Participation citoyenne
p 15 Initiatives citoyennes
p 16 Académie
p 17 Rencontre
p 18 Évènements
p 19 Agenda
p 20 Fête de la musique



Chères Gréziennes, Chers Gréziens,

Depuis la mi-mai, le nouveau site internet communal vous accueille avec une nouvelle présentation qui, je l'espère, répondra à vos questions, besoins et attentes.

Ce nouvel outil a pour objectif de vous accompagner au mieux dans vos recherches et de faciliter vos démarches administratives.

Le site vous offre une restructuration complète des différentes rubriques pour une meilleure lisibilité et visibilité. Ainsi, les informations qui vous intéressent, sont plus faciles à consulter.

Il constitue également un répertoire particulièrement complet de tout ce que Grez-Doiceau peut offrir comme services ou activités.

À partir de ce portail, vous pouvez réaliser une série de démarches administratives qui vous permettent, si vous le souhaitez, de ne plus vous déplacer à la Commune.

J'espère que vous éprouverez beaucoup de satisfaction à découvrir et utiliser ce nouveau site communal !

Nous sommes au mois de juin. Pour les élèves et les étudiants, la période est importante et peut être stressante aussi ; nous leur souhaitons le meilleur pour ce temps d'évaluation et d'examens.

En cette fin d'année scolaire, nous aspirons à un été ensoleillé avec une météo conciliante. Les mois de juillet et d'août sont propices aux découvertes ; il ne faut pas nécessairement aller très loin pour être surpris par la beauté de la nature ou de lieux à visiter. Notre Province, notre région en comptent énormément. Ces escapades participent à notre équilibre et sont ressourçantes.
Je vous souhaite beaucoup de plaisir lors de moments en famille ou lors des évènements organisés cet été dans les villages de la commune ; autant de moments qui peuvent renforcer les liens et la convivialité entre toutes et tous.

Pour le Collège,
Paul Vandeleene, Bourgmestre

La Grande Collecte de sang compte sur vous !

Cette année encore, la Commune, en partenariat avec le Kiwanis et la Croix-Rouge, se mobilise pour recruter de nouveaux donneurs afin de collecter un maximum de poches de sang à un moment de l'année où les stocks sont critiques.

La Grande Collecte de sang aura lieu le samedi **3 août de 10 h à 17 h** à la Maison rurale (Chaussée de Jodoigne 4, 1390 Grez-Doiceau).
Il sera également possible, ce jour-là, de s'inscrire comme donneur d'organes et/ou de cellules souches.

Chaque jour, des centaines de malades ou accidentés ont besoin d'une transfusion pour survivre et guérir. À l'heure actuelle, aucun médicament de synthèse n'est capable de substituer le sang. Chaque don a donc toute son importance : en consacrant un tout petit peu de son temps, nous pouvons sauver des vies. En s'y mettant tous ensemble, peut-être pourrons-nous dépasser le record de 298 poches de sang collectées ?

Initiée en 2010 par l'association "Fonds Jérémy" œuvrant au profit du service d'hématologie des Cliniques Saint-Luc et par le service du Sang de la Croix-Rouge de Belgique, la Grande Collecte de sang de la Croix-Rouge est maintenant une tradition. Chaque année l'engagement humain se fait plus fort.

Retrouvons-nous autour d'un geste solidaire, en famille ou entre amis. Une aire de jeux sera prévue pour les plus petits.

Contact : **Sofia Lemaître 010/84.83.21** ou **sofia.lemaitre@grezdoiceau.be**



FixMyStreet :
un outil de communication facile vers l'Administration

Dépôts clandestins, éclairages défectueux, nids de poules dans une voirie, il n'est pas toujours évident de savoir vers qui se tourner pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public.

Depuis le 1er juin 2024, FixMyStreet est disponible pour Grez-Doiceau, à l'instar de nombreuses autres communes wallonnes. Cette application, développée par l'asbl Be WaPP, permet de signaler tous les problèmes rencontrés dans l'espace public et ainsi de participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Vous pourrez ainsi facilement indiquer certains soucis que vous identifiez dans la commune en ce qui concerne les voiries, l'éclairage public et les déchets. Votre signalement sera communiqué au service compétent qui assurera un suivi dans les meilleurs délais, en fonction des possibilités et des contraintes.

FixMyStreet est accessible via le site **https://www.fixmystreetwallonie.be/accueil** et l'application à télécharger gratuitement.



Nouveaux marquages **au sol près des écoles**

Durant le mois de juin, de nouveaux marquages au sol, en partie subsidiés par la Région wallonne, seront à retrouver près des écoles Fernand Vanbever (Grez centre), Sainte-Elisabeth (Archennes) et Saint-Joseph-aux-champs. Ces carrés colorés, sur une distance de 75 m, seront peints afin de renforcer la visibilité à proximité des établissements scolaires et ainsi d'améliorer la sécurité des enfants. Désormais, les abords des écoles seront divisés en 3 zones :

- Zone d'entrée : signifier l'entrée dans une zone « abord d'école » et rappeler la signalisation verticale existante. Le marquage, une double ligne blanche, encadre le marquage du signal 30 ;
- Zone de rappel : maintenir l'attention des conducteurs le long du tronçon via un marquage constitué de carrés colorés espacés et disposés de manière « aléatoire » ;
- Zone d'éveil : signifier la proximité immédiate de l'accès à l'école ou du passage piétons. La zone couvre les 25 mètres de part et d'autre de l'établissement. Le marquage est plus dense avec des carrés colorés également disposés de manière « aléatoire ».



Inauguration de la Maison rurale



Le vendredi 5 avril dernier a eu lieu l'inauguration de la Maison rurale de Grez-Doiceau. Un tout nouvel espace polyvalent, situé derrière l'église Saint-Georges, permettant d'accueillir les évènements des Grézien·nes et des associations locales. L'étage abrite la nouvelle bibliothèque de Grez centre ainsi que l'Office du Tourisme, qui seront ravis de vous y rencontrer.

Un clin d'œil **coloré !**

Le Service communication est venu en soutien au groupe de travail des agriculteurs gréziens, créé dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural. Celui-ci a pour objectif de recréer du lien entre le citoyen et le monde agricole, ainsi que de mieux faire cohabiter ces deux univers.

Différents panneaux, créés par le service Communication, ont fleuri à plusieurs endroits de la commune. En bordure de champs ou de chemins longeant des terrains agricoles, ils se veulent être un rappel, pour les distraits, des différents points à respecter pour vadrouiller sur nos chemins de campagne.



Une magnifique Saint-Georges 2024

Les Grézien·nes sont rassuré·es ! Saint Georges a bien vaincu le Dragon, mais non sans peine. Désarçonné, il a aussi dû combattre les Barbares qui défendaient la bête, avant d'enfin triompher !

La veille déjà, cuistax, corrida et quiz musical furent une réussite et dès le dimanche matin, la foule était au rendez-vous le long de la procession religieuse, de la cavalcade ou pour faire de bonnes affaires à la brocante.

Le succès ne s'est pas démenti l'après-midi où les promeneurs ont pu se régaler au marché des saveurs ou dans l'espace des confréries gastronomiques.

Les artistes médiévaux de la danse et de la cornemuse ont assuré l'ambiance en attendant le cortège du Comte Werner, et enfin le Dragon narguant la foule avant d'être terrassé.

Et nouveauté cette année : le bel espace de la nouvelle Maison rurale a accueilli la traditionnelle expo-photos ainsi que celle sur les Grézien·nes du Wisconsin.



Le concours photos a battu tous les records de participation : 440 visiteurs ont voté pour leurs photos favorites, autant dire que le nombre total de visiteurs de ce nouvel espace citoyen était bien supérieur !

Ce fut une très belle édition et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain : ce sera le week-end des 26 et 27 avril 2025 et notre concours photos portera sur « Nos rues, animées ou endormies ».

Brevet du cycliste
Lancement et appel à bénévoles

La Commune de Grez-Doiceau a lancé cette année, en partenariat avec Pro Velo, le brevet du cycliste pour les élèves de 5e primaire à l'école communale Fernand Vanbever. Félicitations aux élèves de la classe d'immersion d'avoir tous réussi leur brevet !

Nous sommes à la recherche de bénévoles motivés, afin de pérenniser la formation. Concrètement, vous ferez partie d'une équipe qui sera formée par Pro Velo pour pouvoir, à votre tour, assurer et encadrer 3 journées de formation, et occuper un poste de signaleur lors du passage du brevet.

Contact : **Corentin Jans 010/84.83.70** ou **mobilite@grez-doiceau.be**



Le testing de vélo
électrique est lancé !

Toujours en collaboration avec Pro Velo, la Commune a lancé le 17 avril le testing de vélos électriques à destination des citoyens. Après une formation et explication sur son fonctionnement, les courageux participants ont bravé la météo de ce jour-là et peuvent profiter de 2 mois pour s'adapter à ce mode de déplacement, en espérant que le soleil les accompagnera dans cette découverte.

Intéressé·e par la prochaine édition ? N'hésitez pas à contacter l'Administration pour recevoir toutes les informations.

Contact : **Corentin Jans 010/84.83.70** ou **mobilite@grez-doiceau.be**

La zone cyclable à Grez-Doiceau, grâce aux subsides de la Région wallonne



Vous avez peut-être déjà vu ces panneaux à Wavre, Ottignies ou ailleurs en Wallonie et vous vous demandez ce qu'est une rue ou zone dite cyclable ? Vous connaissez déjà ce type d'aménagement et vous vous demandez s'il est prévu dans la commune, et à quel endroit ? Cet article est là pour répondre à vos questions !

La rue ou zone cyclable, c'est quoi ?

Cette nouveauté au code de la route est encore méconnue en Wallonie. Dans ces zones, la circulation est adaptée aux cyclistes et non aux voitures. Concrètement, **les cyclistes peuvent utiliser toute la largeur des voiries en sens unique, et la moitié de la largeur des voiries en double sens. Les automobilistes doivent rouler à 30 km/h maximum et ne peuvent pas dépasser les cyclistes.** Ces mesures sont aussi d'application pour les conducteurs de cycles, vélos électriques et speed pedelecs.

N'oubliez pas que vous circulez dans des zones résidentielles à circulation apaisée. Si vous vous retrouvez derrière un cycliste, patientez le temps de sortir de la zone (ces dernières ne sont jamais trop longues). Les voiries régionales sont là pour la circulation automobile rapide.

Et à Grez-Doiceau ?

Grâce à un subside de la Région wallonne dans le cadre du plan Wallonie cyclable, **plusieurs voiries du centre de Grez-Doiceau sont en train de passer en « zones cyclables ». Ces voiries sont la rue du Lambais, rue du Pont-au-Lin, rue du Chaufour, rue des Lowas (uniquement le tronçon près de la poste), allée des Vignes, rue Henri Lecapitaine, rue du Waux-Hall, rue Lambermont, rue de la Barre et rue Édouard Guirsch.**



Ces nouveaux aménagements permettront de rejoindre le centre de Grez-Doiceau ou le Ravel avec plus de sécurité.

Aménager son jardin

Vous venez d'obtenir votre permis d'urbanisme et vous avez pensé aux économies d'énergie et d'eau dans votre habitation, à la production d'électricité verte… mais avez-vous pensé à la préservation de l'environnement dans votre jardin ?

Jardiner sans pesticides, économiser l'eau au jardin, aménager un compost, créer une prairie fleurie, planter une haie champêtre, sont autant d'actions responsables en faveur de la biodiversité, qui vont permettre de renforcer le réseau écologique.

Alors, pourquoi ne pas laisser une place à la nature au jardin ? Un jardin naturel est moins onéreux, demande moins d'entretien, préserve l'environnement et également la santé de votre famille !

À la Saint-Jean*, préservez **les fleurs en taillant et en tondant à bon escient**

La haie

Le troène (ligustrum), arbuste couramment utilisé pour former des haies, produit en juillet des petites fleurs blanches, peu spectaculaires mais très odorantes, abondamment visitées par les abeilles, bientôt suivies de petites baies noires appréciées des oiseaux. Si on le taille en juin ou début juillet, avant de partir en vacances, il ne produira rien du tout ! Attendons plutôt le mois de septembre pour le tailler. Durant deux ou trois mois, la haie pourra vous sembler un peu hirsute, mais vous verrez que cet aspect plus spontané du jardin, avec son cortège d'insectes et d'oiseaux, vous plaira de plus en plus.

D'autres arbustes mellifères produisent également des fleurs souvent négligées mais très utiles pour la biodiversité. Citons la bourdaine, certains berbéris (épines-vinettes), le camérisier (chèvrefeuille des haies), le chèvrefeuille arbustif (lonicera nitida), la symphorine. Apprenons à les observer et à les tailler en respectant leur floraison.

La pelouse

Autre cas de figure : la pelouse. Si on tond plus haut et moins souvent, de nombreuses fleurs pourront se développer spontanément.

À cette saison, le trèfle blanc constitue un apport très important pour toutes les butineuses. Il lui faut à peu près 2 semaines pour fleurir après une tonte rase. Les petites grenouilles y trouvent également un territoire idéal ; elles mangent limaces et insectes et participent à l'équilibre général du jardin.

Pourquoi ne pas appliquer une 'gestion différenciée' pour votre pelouse ? Continuez à tondre comme à l'habitude les zones de passage, les aires de jeux des enfants, le bord des parterres, l'endroit où vous aimez placer vos fauteuils de jardin, mais pour le reste, ne tondez plus qu'une fois par mois, assez haut, en alternant les zones tondues pour ne pas éliminer toutes les fleurs en même temps.

Un petit truc pour démarrer plus facilement cette expérience : cet automne, plantez des bulbes de narcisses dans votre pelouse. Ils fleuriront joliment au printemps prochain et, comme vous devrez attendre que leurs feuilles soient complètement fanées pour les tondre, vous vous habituerez déjà à ce nouveau look de votre pelouse, et vous aurez une motivation de plus à continuer l'expérience.



Pensez également aux autres « avantages collatéraux » : moins d'entretien fastidieux, de bruit de moteur, d'essence consommée, et l'entretien moins fréquent de votre tondeuse.

La biodiversité au jardin

Quelle que soit la taille du jardin, il est possible d'y réserver des zones où la nature peut s'épanouir. Cela demande bien sûr une petite modification de nos habitudes, mais nous serons largement récompensés par les fleurs sauvages, insectes, batraciens et oiseaux qui viendront visiter notre jardin.

**Saint-Jean : 24 juin*

Contact : **environnement@grez-doiceau.be**

La robustesse du vivant pour lutter contre le réchauffement climatique



Vous avez peut-être eu la chance de visiter le Bois de Fa lors des récents « Jardins Ouverts ». Il s'agit d'un jardin expérimental, que leurs propriétaires, Natacha Mottart et Olivier Legrain, ont développé avec constance depuis 2016. Natacha rappelle la genèse du projet : « Lorsque nous avons découvert ce lieu, nous avons eu le coup de foudre pour son paysage, malgré un terrain en très mauvais état, un véritable chancre. Nous nous sommes attelés à lui redonner vie au fil des années. Notre jardin a été rêvé, pensé, mûri, construit et enrichi avec toute une équipe de spécialistes ». Clairière transformée en prairie fleurie, plantation d'une centaine d'arbres fruitiers, gestion forestière et restauration des sols, bassins vivants de rétention d'eau, potager en permaculture, recensement des insectes et des oiseaux... sont quelques exemples de leurs nombreux champs d'actions.

Sans avoir un jardin de la taille et de l'ampleur du Bois de Fa, cette démarche inspirante nous montre une voie pour, à notre mesure, réhabiliter une flore plus sauvage, implanter plus d'arbres et laisser s'exprimer la diversité d'une nature généreuse. Et c'est aussi un des moyens d'action que nous avons pour lutter chacun à notre échelle contre le dérèglement climatique et ses conséquences.

La nature est notre alliée

Les plantes ont une incroyable capacité à se développer partout où elles trouvent un peu d'espace. Or, pour des raisons esthétiques ou pratiques, ce développement est contenu par tous les moyens possibles. Pourtant, la végétation joue un rôle essentiel, notamment dans la captation de l'eau en cas de fortes pluies. Elle constitue aussi des îlots de fraîcheur plus qu'appréciables face aux chaleurs toujours plus intenses dues au réchauffement climatique.

Les végétaux en général, et les arbres en particulier, ont une capacité d'absorption du CO_2 remarquable. Les forêts représentent ainsi le deuxième puits de carbone après les océans. Mais les arbres jouent aussi un rôle précieux dans la régulation de la température et de l'hygrométrie : ce sont de véritables climatiseurs vivants, qu'il nous faut préserver et développer.

Une preuve par l'exemple : la micro-forêt du Bois de Fa

Un des projets mis en œuvre au Bois de Fa a été de créer une micro-forêt Miyawaki, du nom du biologiste japonais qui en a créé le concept. Le principe est d'identifier une diversité de plantes les plus adaptées, plantées en grande densité. La coopération entre les arbres permet un développement particulièrement rapide et une grande résilience. En environ trois ans, les arbres atteignent déjà une hauteur de 2 à 3 mètres et la couronne recouvrant le sol de la forêt vient empêcher la lumière du soleil d'entrer.

Les effets ont été soigneusement mesurés au Bois de Fa. Natacha indique combien les bénéfices sont multiples, de l'augmentation de la biodiversité et de la qualité de l'air à la séquestration du CO_2. Nous avons pu observer aussi une réduction impressionnante des températures. Lors des fortes chaleurs, entre la terrasse en plein soleil et la fraicheur du bois, il y a parfois un écart de 20 degrés.

Rappelons par ailleurs la belle initiative des élèves de l'école Saint-Joseph-aux-Champs qui, l'année passée, ont planté 1500 arbres pour créer une mini-forêt à côté de leur établissement. Ces exemples nous montrent un chemin pertinent pour passer nous aussi à l'action.



Contact : **climat@grez-doiceau.be**

Pulvérisations agricoles et transition

Les pulvérisations agricoles sont courantes dans le modèle agricole intensif. Elles visent à tenter de contrôler les ravageurs, les herbes concurrentes et les maladies tout en favorisant la croissance des plantes, l'obtention de rendements élevés.

Le calendrier des pulvérisations dépend du type de traitement et de la situation spécifique de la culture. Elles sont souvent programmées pendant la phase de croissance active des cultures, lorsque les plantes sont les plus sensibles aux ravageurs et aux maladies, et que d'autres plantes peuvent les concurrencer efficacement.

Certains traitements sont appliqués de manière préventive pour éviter les infestations ou les infections, tandis que d'autres sont utilisés de manière curative pour contrôler les problèmes déjà présents.

Pour prévenir les résistances chez les ravageurs et les maladies, une rotation des produits, en alternant les modes d'action chimique ou en combinant différentes approches telles que l'utilisation de pesticides biologiques, peut être pratiquée.

Pour optimiser l'efficacité du traitement, limiter les risques de phytotoxicité et protéger la santé de l'applicateur, des personnes à proximité et de l'environnement, les agriculteurs doivent tenir compte :

- Des conditions météorologiques favorables, telles qu'une vitesse du vent (< à 20km/h), des températures entre 5°C et 20°C, un taux d'humidité relatif entre 60 et 95% et un temps sec.
- Des zones non traitées à proximité des eaux de surface (> 6 m), des fossés et bords de sentiers/chemins/routes (> 1 m) ou encore des écoles, crèches et autres lieux accueillant des enfants pendant les heures de fréquentation (> 50 m).

Parmi les produits pulvérisés, nous retrouvons :

- Les **engrais** sont pulvérisés pour fournir aux cultures les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance, tels que l'azote, le phosphore et le potassium.
- Les **pesticides** comprennent les herbicides utilisés pour éliminer les herbes compétitrices, les insecticides pour contrôler les populations d'insectes non souhaités et les fongicides pour prévenir les maladies fongiques.

Ces substances ont été conçues et déployées pour améliorer la productivité des cultures et leur qualité sanitaire, mais leur utilisation est aussi de plus en plus controversée, en particulier les pesticides pour leur impact néfaste sur la santé et l'environnement.

C'est pourquoi des alternatives voient le jour. Citons entre autres :

- Les **biopesticides** qui sont des produits dérivés de sources naturelles telles que des micro-organismes, des plantes ou des minéraux. Ils offrent une alternative plus écologique aux pesticides chimiques tout en maintenant un bon contrôle des ravageurs et des maladies.



- Les **bandes enherbées ou tournières** (mesure subsidiée par l'Europe) qui sont des zones non cultivées de 10 à 20 mètres de large laissées intactes au bord des champs agricoles. Obligatoires en bords de cours d'eau, leur utilisation présente plusieurs avantages : la préservation de la biodiversité, une limitation de l'érosion et de la pollution, la gestion des ravageurs et des maladies, l'amélioration de la fertilité du sol.

En conclusion, les pulvérisations agricoles font partie des outils de gestion des cultures. Leur utilisation est étroitement planifiée et les contrôles nombreux pour s'assurer de la conformité avec les réglementations du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement et de l'Union européenne. L'utilisation de produits biologiques et la promotion des bandes enherbées contribuent à une agriculture plus respectueuse de l'environnement et durable à long terme.

Afin de soutenir nos agriculteurs dans leur transition, la Commune a l'intention de mettre à leur disposition, sur base volontaire, un accompagnement professionnel afin **d'adapter leurs pratiques agricoles et d'assurer une perspective durable à la profession.**

> Vous pouvez retrouver cet article avec un calendrier plus détaillé des pulvérisations agricoles sur le site **www.pcdr.grez-doiceau.be.**

Appel à candidatures
aux Mérites sportifs 2024

Tous les 2 ans, en vue d'encourager la pratique du sport dans notre commune, le Collège communal remet une récompense aux sportifs et clubs qui se sont mis en valeur.

Cette édition attribuera une récompense pour les performances réalisées durant les saisons sportives 2022/2023 et 2023/2024.

Les clubs et les sportifs gréziens sont invités à rentrer leurs candidatures en fonction des différentes catégories reprises ci-dessous :

Mérite sportif individuel

- Obligation d'habiter la commune mais pas nécessairement appartenir à un club de la commune.
- Résultats particuliers ou performances exceptionnelles, ou sortant de l'ordinaire.

Mérite sportif collectif (équipe ou club)

- Le club doit être situé dans la commune de Grez-Doiceau et si possible avoir un nom évoquant notre commune ou un lien avec elle.
- Résultats particuliers ou performances exceptionnelles, ou sortant de l'ordinaire.

Prix du Collège communal

- Récompenser un dirigeant ou un sportif méritant grézien pour sa longévité ou autre attitude pour le sport en général, ou celui de son club en particulier.
- Ou pour un club méritant, sans performance particulière, mais pour son intégration dans la commune, sa longévité, la formation des jeunes, etc.

Prix du « Fair Play »

- Sportif qui s'est distingué par un geste ou une attitude empreinte de « Fair Play ».

La cérémonie de remise des trophées se déroulera au Hall Omnisports lors du Salon des Sports le 1er septembre 2024.

Pour plus d'info :
www.grez-doiceau.be/loisirs/sport



Les Mérites Sportifs seront attribués sur base de candidatures spontanées reçues avant le 26/07/24, par des citoyens ou des clubs sportifs.



Stages sportifs
Congés scolaires 2024

À la recherche d'un stage pendant les congés scolaires pour vos enfants sur Grez-Doiceau ?

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la Commune :

https://www.grez-doiceau.be/sport











Le Grez HC **est né !**

C'est officiel, ce 22 avril marque la création de l'asbl Le Grez Hockey Club ! Et c'est avec une joie non dissimulée que nous annonçons l'ouverture du club de hockey aux petits et grands, futurs ou déjà passionnés.



Malgré la pluie, la construction du terrain bat son plein et nous avons bon espoir de pouvoir faire nos premières initiations dans le courant du mois de juillet et ainsi accueillir les premiers entraînements pour les jeunes et moins jeunes dès la mi-août.

L'inauguration officielle de nos installations se fera en septembre en bonne et due forme avec, qui sait, peut-être un chouette match de gala à vous proposer ? Rêvons même avec la présence de l'un·e ou l'autre médaillé·e olympique ?

Le hockey club de Grez veut promouvoir les valeurs d'inclusion et de fair-play avant, pendant et après les matchs. Il s'engage également à mettre la priorité sur le plaisir de jouer, avec un équilibre entre compétition et passion tout en célébrant les succès à tout niveau évidemment. Le hockey à Grez-Doiceau sera familial et communautaire en proposant à ses membres et à leur famille de participer aux activités du club, en prenant des rôles directs ou indirects.

Notre comité de 12 personnes se compose d'un doux mélange de Gréziens et de sympathisants des communes avoisinantes, mais surtout d'un ensemble de passionnés de sport, d'une bande de fervents hockeyeurs et hockeyeuses et de courageux en tout genre, prêts à relever leurs manches pour créer à Grez un club de hockey digne d'être mentionné.

Sa présidente, une namuroise de 37 ans, hockeyeuse de naissance, joueuse de longue durée et récemment retraitée de l'arbitrage international se fera un plaisir de vous faire découvrir les nouvelles installations.

Vous l'aurez vite compris, le hockey club de Grez se veut, à l'image de sa commune, dynamique et accueillant dans un cadre chaleureux et bienveillant. Et pour cela, nous sommes impatients de rejoindre tous les autres clubs et sportifs déjà présents au Hall Omnisports !

Sur le site internet **www.grezhc.be**, vous trouverez de nombreuses informations dont la philosophie sportive poursuivie, le planning des entraînements, le prix des cotisations, l'organisation d'un stage la semaine du 19 au 23 août...
Les différentes catégories d'âges pour les enfants et pour les adultes y sont bien expliquées !
Tout comme le démarrage des entraînements et des compétitions.
Pour toute demande de renseignement, envoyez-nous un mail sur **info@grezhc.be**

Rejoignez le club via ce lien

Au plaisir de vous voir nombreux sur notre terrain (ou aux alentours)

Pour le Grez HC et tout son comité,
Céline , présidente



Les outils de planification successorale **expliqués aux aînés**

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Grez-Doiceau (CCCA), poursuivant son objectif de rencontrer les besoins des aînés de notre commune, a pu bénéficier, à titre bénévole, de l'expertise de Me S. Ligot, notaire à Grez-Doiceau, pour organiser une conférence sur les outils de planification successorale et sur le mandat extra-judiciaire. L'exposé suivi de questions/réponses fut éclairant et a apporté de nombreuses et importantes informations généralement méconnues par « Monsieur et Madame tout le monde ». C'était le but poursuivi par cette conférence ouverte à tous, que nous souhaitions partager plus largement via cet article. Celui-ci se limite à la partie succession de la conférence et n'en décrit que certains points saillants. Prochainement nous partagerons aussi les tenants et aboutissants du mandat extra-judiciaire qui nous ont été exposés.

Dans une succession, il faut distinguer l'aspect civil (qui hérite en droite ligne, quelle part leur revient au minimum quelles que soient les dispositions testamentaires, par exemple) et l'aspect fiscal, c'est-à-dire quels seront les droits de succession réclamés. Pour ce dernier aspect, la loi a prévu des outils permettant de les limiter. Cette législation est régionalisée et les dispositions dépendent de la région du domicile occupé le plus longtemps au cours des cinq dernières années de vie.

Une de ces dispositions est la **donation** de son vivant. Elle peut être mobilière (argent, comptes-titres, œuvres d'art, bijoux…) ou immobilière, chacune ayant un traitement fiscal distinct. Une donation mobilière ne nécessite pas d'acte notarié et est totalement exonérée si elle intervient au moins 5 ans (cas wallon) avant le décès. Cependant, le candidat donateur peut souhaiter introduire des conditions particulières : favoriser un enfant en situation de fragilité ; tenir compte de dons ou faveurs précédemment accordés différemment à ses héritiers ; conserver l'usufruit de placements financiers, par exemple. Pour valider ces conditions, un acte notarié est indispensable et des droits de donation sont alors dus à un taux avantageux et fixe (indépendant du montant), en l'occurrence 3,3% en ligne directe pour la Wallonie.



Une donation immobilière passe obligatoirement par un acte notarié et est soumise à des droits de succession qui sont progressifs par tranches suivant la valeur du bien. Les taux diffèrent selon la région et le lien de parenté. Ils sont néanmoins avantageux par rapport à l'héritage du bien après décès.

La donation n'est bien sûr pas conseillée si elle fragilise la situation financière des dernières années de vie. Elle repose sur une nécessaire confiance entre le donateur et ses héritiers.

La discussion avec votre notaire permettra de préciser davantage votre situation successorale particulière dépendant de nombreux facteurs (région compétente, état civil, domiciliation à l'étranger, modification du patrimoine, relations humaines au sein de la famille…) et de vous orienter vers d'autres outils : le contrat de mariage ou sa modification en vue de protéger le conjoint survivant ou les enfants d'une union précédente ; le « legs en duo » utilisé lorsqu'il n'y a pas d'héritier en ligne directe, qui consiste à léguer par testament une partie ou l'intégralité de son patrimoine, à une œuvre caritative, asbl ou Fondation (qui bénéficie alors du taux de 7% en Wallonie) qui est chargée de transmettre aux héritiers la part prévue sur laquelle ceux-ci ne payent aucun droit de succession ; et bien d'autres outils encore.



Pour approfondir :
https://www.notaire.be/planifier-ma-succession



L'été en toute sécurité !

L'été et ses journées ensoleillées apportent parfois des vagues de chaleur importantes, nous prenant bien souvent au dépourvu. Celles-ci nécessitent une action collective et proactive pour en minimiser les effets. Pour que cette période estivale reste amusante et sécuritaire, voici un rappel de quelques astuces simples :

Hydratation

Buvez régulièrement de l'eau pour prévenir la déshydratation. Il est recommandé de boire au minimum 8 verres d'eau par jour et d'éviter les boissons très sucrées et alcoolisées. Vous n'êtes pas un grand buveur d'eau ? N'hésitez pas à y faire infuser quelques feuilles de menthe du jardin ou des quartiers de citron. Des glaçons agrémentés de quelques fruits frais rendront également votre verre d'eau plus attractif. Les tisanes froides sont également une bonne alternative. Et pour les enfants, n'hésitez pas à tourner cette activité sous forme de jeu !

Rafraichissement

Privilégiez les endroits frais pendant les heures les plus chaudes de la journée. Utilisez également des ventilateurs pour maintenir une température confortable à l'intérieur. Fermez les volets et rideaux durant la journée et aérez votre habitat durant la nuit.



Vêtements

Portez des vêtements légers, amples et de couleur claire dans des matières qui permettent à la peau de respirer (coton, lin). Un chapeau à large bord et des lunettes de soleil, offrent une protection supplémentaire contre les rayons UV. Et surtout, n'oubliez pas la crème solaire à indice adapté.

Repas

Privilégiez des petites collations aux gros repas. C'est l'occasion également de se rafraichir et de s'hydrater sous une autre forme. Fruits et légumes frais, smoothies, gaspachos... seront de bons alliés.

Activité physique

Limitez et ralentissez les activités physiques intenses pendant les périodes de chaleur extrême, surtout à l'extérieur. Choisissez les heures les plus fraîches de la journée, comme tôt le matin ou en soirée, pour pratiquer des exercices plus physiques. Le tout est d'adapter son rythme.



Soyons solidaires

Surveillez les groupes à risque et gardez un œil sur les personnes âgées, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes souffrant de maladie chronique et les personnes socialement isolées qui sont plus vulnérables à la chaleur. Assurez-vous qu'elles restent bien hydratées et au frais. Gardez également une trousse de secours à portée de main.

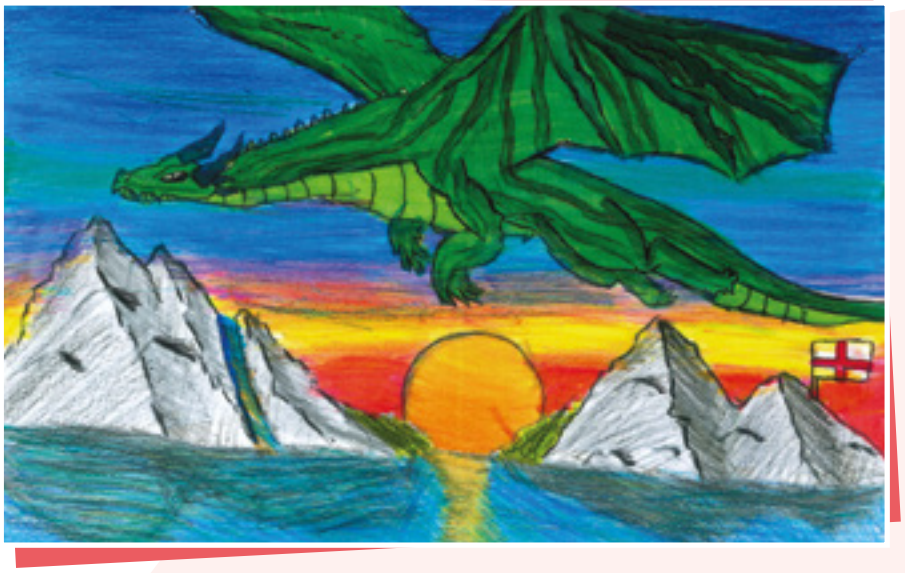
En prenant ces précautions simples mais importantes, vous pouvez réduire les risques liés à la canicule et profiter pleinement de l'été en toute sécurité.

En cas de coup de chaleur ou de fatigue, de problème respiratoire, contactez rapidement votre médecin. En cas d'incident pour vous, vos proches ou voisins, n'hésitez pas à prévenir les services de secours en appelant le 112.
Le service social du CPAS peut aussi être contacté pour évaluer les mesures nécessaires en cas de situation critique.

Contact CPAS :
010/84.80.80 ou **cpas@grez-doiceau.be**

Bravo aux gagnants du concours de dessin !

Les élèves de 5e et 6e primaires des écoles de l'entité ont joliment décoré le point de départ/arrivée de la balade européenne Paul-Henri Spaak, situé devant la Maison rurale, avec de nombreux dessins sur le thème des festivités de la Saint-Georges et du Dragon en Europe. Deux dessins ont été présélectionnés dans chaque classe pour apparaître sur la plateforme digitale citoyenne. Les citoyens ont ainsi pu voter pour leurs dessins préférés du 18 avril au 20 mai. Un grand merci à tous les participants, bravo aux gagnants et rendez-vous à la balade européenne 2025.



Anaïs Dufour
(6A école communale Fernand Vanbever)



Ethan De Haes
(5-6B école Saint-Joseph-aux-Champs)



Lyla Verbelen
(6A école communale Fernand Vanbever)



Promenade chaque 1er jeudi du mois

Chaque **premier jeudi du mois**, les Amis du Parc de la Dyle vous proposent **une marche guidée de près de 10 kilomètres : départ à 14h près de l'église Saint-Georges de Grez-Doiceau** et retour vers 16h30.

Bienvenue à toutes et à tous. Vous marcherez à allure modérée sous la conduite d'un guide. Vous côtoierez des connaissances ou en ferez de nouvelles. Vous découvrirez des chemins, des sentiers ; vous traverserez des champs, des prairies et des bois ; vous vivrez le déroulement des saisons, les travaux agricoles ; vous verrez des sources, vous suivrez ou traverserez des cours d'eau ; vous découvrirez des carrières, des moulins à eau, des prairies d'inondation ; vous vous attarderez devant des plantes et des fleurs ; vous entendrez le chant des oiseaux ; vous écouterez l'évocation des habitants préhistoriques, des mérovingiens ; il sera aussi question du libel, des abris de guerre, des piloris, des gibets ; vous apprécierez le patrimoine : maisons anciennes, chapelles, églises, châteaux, monuments… Il existe 12 itinéraires différents. Cette promenade est organisée sans interruption chaque mois depuis 2006 !

Pour les douze promenades, il vous en coûtera la modique somme de 1 euro par an, au profit des travaux et du matériel des Amis du Parc de la Dyle.

Informations : **010/84.40.55**
https://www.lesamisduparcdeladyle.be/

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 3 ans?

Bienvenue au nouveau café parental à Grez-Doiceau !

Un espace de rencontre chaleureux où il est bon de venir se poser, grignoter un petit bout et échanger. Ce projet, soutenu par le budget participatif de la Commune, vise à offrir un espace accueillant où les jeunes parents, avec ou sans leurs enfants de 0 à 3 ans, peuvent se rencontrer régulièrement.

Nous sommes heureuses de vous accueillir à ce café parental dès la rentrée scolaire. La première rencontre aura lieu le **12 septembre à 10 h**.
Rendez-vous dans notre yourte, rue de Beaumont 31 à Nethen !

Pour prévoir suffisamment de bonnes choses à grignoter et à boire et parce que le nombre de places est limité, nous vous demandons de vous inscrire au préalable.

Toutes les informations pratiques des rencontres et le formulaire d'inscription se trouvent en ligne sur nos sites internet : **www.youdooo.be** ou **www.marijanapepelko.com**

Nous avons hâte de faire de ce projet un lieu chaleureux pour tisser des liens au sein de notre belle commune !



Marijana Pepelko et Claire Van Zeebroeck, asbl « Au cœur des relations »

La biodiversité au Golf du Bercuit – 74 nichoirs installés sur le parcours



Flash-back

Juin 2019 – Le Golf devient zéro pesticide.

Juillet 2023 – Obtention de label écologique international GEO (Golf Environment Organization).

Août 2023 – Audit de l'avifaune : plus de 45 espèces d'oiseaux recensées par Steven Lemaire, ornithologue, résident de la commune.

Septembre 2023 – Lancement de la construction de 76 nichoirs par des membres du Golf.

Octobre 2023 – Parrainage des nichoirs par les membres.

Décembre 2023 – Placement des nichoirs sur le parcours par l'équipe terrain.

Avril 2024 – Premières balades ornithologiques guidées.

Prochaines étapes

Audit d'une roselière (mare aux roseaux) par Natagora, restauration de celle-ci en septembre 2024.

Contact :
Comité Durable - durable@royalbercuitgolfclub.be

L'ACADEMIE DE MUSIQUE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE GREZ-DOICEAU



Envie de vous initier à la musique ou aux arts de la parole ? Poussez la porte de notre école. Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous trouverez une formation adaptée à vos besoins et vos envies.

Académie
MUSIQUE & ARTS DE LA PAROLE
GREZ-DOICEAU

DOMAINE DE LA MUSIQUE

À partir de 3 ans :
Atelier d'éveil musical
(un cours de 40 minutes par semaine).

Pour les enfants de 5 et 6 ans :
Cours de formation musicale préparatoire
(un cours de 50 minutes par semaine).

À partir de 7 ans :

- **Cours de formation musicale :** 2 périodes de 50 minutes / semaine (pendant 5 années). Apprentissage du chant, du rythme, de la lecture et de l'audition.
- **Cours d'instruments :** 1 période de 50 minutes par semaine (à condition de suivre le cours de formation musicale).
 Accordéon chromatique, alto, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, orgue, percussions, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle.
- **Cours complémentaires :**
 chant choral (enfants et adultes, accessible sans la formation musicale), atelier rock, expression corporelle, histoire de la musique, ensemble instrumental, écriture-analyse, guitare d'accompagnement, musique de chambre, musique de chambre vocale.

Cours pour adultes (à partir de 14 ans) :
Cours de formation musicale, 2 périodes de 50 minutes par semaine (pendant 3 années). Accès aux cours d'instruments comme les enfants, 1 période de 50 minutes par semaine (à condition de suivre le cours de formation musicale).

DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE

Pour les enfants de 6 et 7ans :
Cours de formation pluridisciplinaire préparatoire (un cours de 50 minutes par semaine).

À partir de 8 ans et adultes (à partir de 14 ans) :
Cours de formation pluridisciplinaire : apprentissage des différentes facettes du jeu théâtral, 2 périodes de 50 minutes par semaine.

À partir de 10 ans,
Cours de déclamation : apprentissage de textes (seul en scène, poésies, monologues...), 1 période de 50 minutes par semaine.

Organisation de concerts, auditions, spectacles, participations aux évènements communaux...

Infos pratiques :

Inscriptions du 24 juin au 5 juillet et du 21 août au 24 septembre sur rendez-vous !

Veuillez vous munir de la carte d'identité de l'élève.

Paiement uniquement par Bancontact à l'inscription.

Tarifs :
- Moins de 12 ans : gratuit
- 12-17 ans : 90 €
- À partir de 18 ans : 225 €

Exemptions et réductions possibles (étudiants, enseignants, personnes porteuses d'un handicap, demandeurs d'emplois ...).

Horaires et renseignements :
www.academie.grez-doiceau.be
Contact
Chaussée de la Libération, 30 Grez-Doiceau
Tél. : 010/84.00.83 ou **010/86.07.09**
Mail : academie@grez-doiceau.be

Les Francine, volontaires
à la Croix-Rouge

Ce matin-là, à 9h30, il règne déjà une grande effervescence dans le petit local du Coullemont à Archennes où nous accueillent "les Francine". Toutes deux anciennes institutrices devenues volontaires. La camionnette vient d'arriver avec les invendus de Colruyt que des volontaires s'apprêtent à trier et répartir en vue de la distribution de 11h30. Et nos Francine s'activent tout en répondant à nos questions.

Comment vous êtes-vous retrouvées ici, volontaires à la Croix- Rouge ?

Francine Boucher : au moment de ma retraite en 2005, je donnais régulièrement mon sang, j'ai proposé d'être bénévole dans la section locale de Grez. Je me suis d'abord investie dans « l'aide à la solitude » avant de m'engager au service des « invendus » au moment de sa création en 2019.

Francine Delvenne : une fois pensionnée, après avoir travaillé dix ans comme institutrice, puis dans une agence bancaire, et enfin dans un fiduciaire, j'ai cherché une occupation. Et j'ai découvert une annonce de la Croix-Rouge qui cherchait des volontaires.

En quoi consiste votre bénévolat ?

Notre commune dépend de la Maison Croix-Rouge Ardennes Brabançonnes qui regroupe : Grez-Doiceau, Beauvechain, Incourt, Perwez, Walhain et Chaumont-Gistoux où se trouve le siège central.



En décembre 2019, ils ont fait le projet d'ouvrir ici à Grez, à la fois une épicerie sociale et une section pour les invendus dont nous sommes responsables.

L'épicerie sociale dépend du CPAS. Les bénéficiaires ont besoin d'une carte d'accès. Et en fonction de leur situation, ils reçoivent un montant forfaitaire par mois pour acheter des produits « secs » ou d'hygiène aux supermarchés donateurs et revendus à la moitié de leur prix.

Le local des « invendus » est accessible à toute personne dans le besoin. On y distribue du « frais » tel que fruits, légumes, yaourts, viande... Les bénéficiaires peuvent venir une fois par semaine, sur rendez-vous. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous pouvez vous rendre sur place le lundi ou jeudi matin.

Le côté social est essentiel : les gens viennent parfois plus pour bavarder que pour la nourriture. Nous les recevons le lundi et le jeudi de 11h30 à 13h30 avec un café et des biscuits. Mais depuis quelques mois, on a ouvert le vendredi, car le nombre de personnes précarisées a augmenté. Elles cherchent le contact, et parfois un peu d'affection. Et nous recevons en retour leur regard de remerciement. Parfois même le cadeau d'un repas maison ou d'une soupe faite pour nous. C'est un échange, dit Francine Boucher. Ces contacts nous touchent bien sûr, et on doit apprendre à fermer la porte de nos émotions dès qu'on sort d'ici.

Comment fonctionne l'organisation d'Archennes ?

Quand nous arrivons à 9h30, c'est déjà une vraie ruche. Toute la semaine arrivent les camionnettes avec les invendus de 3 Colruyt et d'un Aldi. En plus de nos chauffeurs, c'est l'association APIDES (Réinsertion de travailleurs sociaux) qui va chercher les invendus et qui fait le tri tous les jours sauf le vendredi où c'est notre équipe. Une partie de la récolte repart dans les centres de distribution, soit de Louvain-La-Neuve, Court-St.-Étienne ou de Jodoigne.

Une dizaine de chauffeurs se relaient pour aller aux Colruyt, ou chercher, pour 1€ symbolique, des personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

La camionnette de même que les 5 frigos, les 2 surgélateurs et les tables métalliques dont nous disposons ont été en partie subventionnés par la loterie nationale.

Les exigences de l'AFSCA nous obligent à tenir un dossier sur les règles d'hygiène, de nettoyage et sur la traçabilité des produits.

35 bénévoles, engagés à Archennes, assurent la récolte, le tri et la distribution des invendus et de l'épicerie sociale. Le rôle de chacun est important. Tous les maillons de la chaîne sont nécessaires. En fait, nous sommes une grande famille...

C'est une centaine de familles qui vient chercher des invendus, soit plus ou moins 220 personnes de la région qui sont nourries chaque semaine grâce à notre service. Francine Delvenne assure le planning des bénévoles et des remplacements. Un travail qui n'est pas toujours simple, nous dit-elle.

Si vous aviez une baguette magique, quel serait votre vœu pour Grez-Doiceau ?

Nous aimerions que tout le monde ait droit à une alimentation suffisante qui procure une vie physique et mentale épanouissante, exempte de peur du lendemain. Et donc, notre vœu est d'accueillir de moins en moins de demandeurs...

Vous désirez intégrer une chouette équipe de volontaires pour aider à la distribution du vendredi ? Nous cherchons toujours du renfort !

Contactez-nous au **0495/26.08.90**

Benoit Walckiers et Christine Henrard

Concert pop folk : Anne J.



Avec une fusion unique de blues, country, pop, et folk, Anne J., une talentueuse auteure-compositrice interprète, crée une expérience musicale envoûtante, empreinte de son style entraînant et ensoleillé. Accompagnée de sa guitare et de trois musiciens talentueux, elle guide son public dans un voyage rêveur et solaire. Ses titres, interprétés avec passion, transportent chaque auditeur à travers des sonorités généreuses, diversifiées, agréables et intimistes. Laissez-vous emporter...

- Dimanche 23 juin 2024 à 17h
- Cercle de Bossut, Place de Bossut 4A
- Prix : 9 € en prévente | 10 € sur place
- Réservations : hello@anne-j.com
- Accès PMR ? oui





G-MOVE 15.0
23 et 24 août :

Nouvelle édition de la G-Move ! Le temps d'un week-end, la plaine de la G-Move se réveille sous les sons électros ou les beats des années 90. Comme chaque année, deux soirées, deux ambiances.

- vendredi dès 21h : soirée 80-90
- samedi après-midi de 14h à 17h : G-Boom pour les plus jeunes
- samedi dès 21h : soirée électro

Et les jeunes pourront rentrer en sécurité le samedi soir grâce aux bénévoles motivés de la G-Vroom !

Infos :
asbl.gmove
asblgmove



● 20 juin
Soirée Jeux de société pour adultes et ados
Bibliothèque de Nethen à 20h.

● 21 juin
Guinguette de Nethen
Place de Trémentines
de 18h à 21h.

● 22 juin
Repair café
Maison de la Butte de Biez de 14h à 17h30.
| **www.repairtogether.be**

L'heure du conte
Lectures vivantes, Kamishibaïs et contes !
Bibliothèque de Nethen de 10h30 à 11h15.
♿ **PMR** oui

Premières planches
Le Coullemont à 20h.
Spectacle gratuit.
| **https://lecoullemont.be/culture/**
♿ **PMR** oui

● 23 juin
Concert Pop Folk : Anne J.
Cercle de Bossut, Place de Bossut 4A à 17h.
| **hello @anne-j.com**
♿ **PMR** oui

● 28 juin
Fête de la Musique
Concerts et feu d'artifice, place Ernest Dubois dès 20h
| **Grez-Doiceau Culture**

● 29 juin
Portes ouvertes de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole
Chaussée de la Libération 30, de 9h à 17h.

Concert Atelier rock
Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines 1 à 20h.
| **academie@grez-doiceau.be**

Dédicace - Olivier Terlinden pour son roman « Au-delà du vieux mur »
Chaussée de Wavre 504, de 11h à 13h.
| **olivier.terlinden**

● 29 et 30 juin
Fêtes de Gastuche
Place du Moulin de Loucsart
Quizz musical, soirée, brocante, animations, concert...
| **Fêtes de Gastuche 2024**
www.fetesdegastuche.be

● 1er juillet
Collecte de sang
Espace culturel de Nethen de 16h à 20h.
| **www.donneurdesang.be**

● 3 juillet
Collecte de sang
Maison rurale de 16h à 20h.
| **www.donneurdesang.be**

● 4 juillet
Promenade guidée des Amis du Parc de la Dyle
Balade de +/- 10 km, départ à 14h de l'église Saint-Georges, retour vers 16h30.
| **010/84.40.55**

● 10 juillet
Collecte de sang
Maison rurale, Chaussée de Jodoigne 4 de 16h à 20h.
| **www.donneurdesang.be**

● 17 juillet
Les sentiers enchantés
Balade et poésie. Lieu de départ connu à l'inscription.
De 14h30 à 16h30.
| **info@scriptalinea.org** ou **0476/05.35.79**

● 26 juillet
Guinguette de Nethen
Place de Trémentines
de 18h à 21h.

● 1er août
Promenade guidée des Amis du Parc de la Dyle
Balade de +/- 10 km, départ à 14h de l'église Saint-Georges, retour vers 16h30.
| **010/84.40.55**

● 3 août
Grande collecte de sang
Maison rurale, Chaussée de Jodoigne 4 de 10h à 17h.
| **www.grez-doiceau.be**

● 11 août
Brocante de Pécrot
Dans les rues Léopold Vanmeerbeek et Constant Wauters, de 6h à 18h.
| **www.brocante-pecrot.be**

● 17 août
FNAPG - Commémoration des 80 ans de la Tragédie de Florival
Devant la stèle, le long du chemin creux, à 11h.

● 19 août
CCCA - Tournoi de pétanque
Club de pétanque, Place G. Baugniet à 14h.
| **ccca@grez-doiceau.be** ou **010/86.11.65**

● 23 et 24 août
G-MOVE 15.0
Plaine de la G-Move, chaussée de Wavre à partir de 21h.
| **asbl.gmove**
asblgmove



● 24 août
G-BOOM
Châteaux gonflables, grimages, ambiance festive garantie !
Plaine de la G-Move, chaussée de Wavre de 14h à 17h.

FNC – Cérémonie patriotique
En souvenir des 2 résistants Gréziens tués à Baisy-Thy (Borne de Ways). En collaboration avec l'Amicale Para Commando Wavre.
Devant le monument à 16h.

● 30 et 31 août
Festival Arch'en bières
Le Coullemont
| **info.archenbieres@gmail.com**
Arch'en bieres

● 1er septembre
Salon des Sports et du Bien-Vivre
Hall Omnisports, Chaussée de Wavre 99 de 12h30 à 17h30.
| **www.grez-doiceau.be > Salon des sports et du Bien-Vivre**

● 1er au 15 septembre
Semaines du Bien-Vivre
| **www.grez-doiceau.be > Semaines du Bien-vivre**



FÊTE DE LA MUSIQUE

28 JUIN

PLACE ERNEST DUBOIS
GREZ-DOICEAU

19H30 : FANFARE DE NETHEN-WEZ

20H : FLEXABLE

21H45 : COVER SHAKER
BY JOHN DUMON

23H15 : FEU D'ARTIFICE

23H30 : MIXOLOGY

ANIMATIONS DE RUE DE 20H À 22H

Soutenu par
Le Brabant wallon

WWW.GREZ-DOICEAU.BE

Éditeur responsable : Paul Vandeleene, Bourgmestre – Place Ernest Dubois 1, 1390 Grez-Doiceau